

# Lettre ouverte aux Représentants permanents auprès des Nations unies : Recommandations sur le débat ouvert du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix, et la sécurité

lundi 16 octobre 2017

**391 organisations de la société civile de 98 pays, dont Adéquations, signent une lettre ouverte à l'occasion du débat ouvert du Conseil de sécurité des Nations unies de 2017 sur les Femmes, la paix et la sécurité, demandant à tous les États membres de faire une priorité de l'égalité de genre et les droits des femmes et de soutenir les organisations de femmes de la société civile féminine et les femmes défenseuses des droits humains.**

Cher Ambassadeur, chère Ambassadrice,

En approchant au dix-septième anniversaire de l'adoption de la [Résolution du Conseil de sécurité 1325 \(2000\)](#) et au débat ouvert annuel du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix, et la sécurité (FPS), nous profitons de cette occasion pour réitérer les principes fondamentaux inscrits dans l'agenda FPS et pour exhorter chaque État membre de les promouvoir et de les respecter de manière plus cohérente.

L'égalité de genre, l'autonomisation des femmes et la protection des droits des femmes, sont intrinsèques au développement durable et à la prévention des conflits. La participation significative des femmes dans la résolution des conflits, les efforts humanitaires, les processus de paix, la consolidation de paix, les élections, la réforme du secteur de la sécurité, et les processus politiques sont aussi fondamentaux au maintien de la paix. Ces principes sont intégraux à l'agenda Femmes, paix et sécurité (FPS) et doivent être centraux aux discussions plus larges au sein du système des Nations unies sur le développement durable, la paix, et la sécurité. Une société civile robuste et diverse, qui comprend les organisations des femmes, les femmes défenseuses des droits humains, les activistes, et les femmes leaders, est aussi essentielle. Essentiel est aussi un environnement favorable pour les femmes leaders de la société civile qui comprenne une justice nationale inclusive et non-discriminatoire, des institutions politiques et de sécurité, un cadre législatif et politique fondé sur l'état de droit, l'égalité et les droits humains.

Malgré les [engagements contenus dans les huit résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité des Nations unies](#), la rhétorique positive affirmée chaque octobre, et une abondance de preuves confirmant l'importance d'assurer l'égalité des genres et la participation des femmes dans les efforts de paix et sécurité, la mise en oeuvre de l'agenda demeure fragmentée et est régulièrement désavantagée vis-à-vis d'autres considérations politiques. Cette approche ad-hoc peut même être perçue dans le contexte des pays suivis par le Conseil de Sécurité des Nations unies et donc ciblé par des investissements de la part de la communauté internationale.

Par exemple, en Afghanistan, un Plan d'Action National sur 1325 (2000) qui fut adopté en juillet 2015 et fut reconnu sur le plan international, n'a pas encore été opérationnalisé dû à un manque de ressources et d'action de la part du gouvernement, entravant ainsi sa mise en oeuvre. Il reste toujours un écart immense entre les politiques et les réalités vécues par les femmes engagées dans les processus de paix et qui préconisent les droits des femmes. Au présent, seul 11 des 70 membres du Haut Conseil de Paix restructuré sont des femmes, et pendant l'année dernière il y a eu une augmentation de 25% d'assassinats ciblés et intentionnels vers des femmes dans des rôles publics, y compris des défenseuses de droits humains, des professeuses, et des politiciennes perçues comme négligeant les normes sociales de genre dominantes. Pendant le renouvellement de mandat pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de 2017, le Conseil de Sécurité a voté pour éliminer les provisions référant les

droits et la participation des femmes, aussi bien que l'éducation des filles.

Dans la République Centrafricaine, où les fonctionnaires de l'ONU mettent en garde que l'intensification de la violence pourrait entamer une nouvelle crise dévastatrice comme celle qui a touché le pays il y a quatre ans, il est estimé que 44% des femmes et 40% de filles ont été violées, fréquemment ciblées par des auteurs leurs soupçonnant d'être d'une religion distincte ou d'interagir avec l'autre côté de la division sectaire. Les rapports de cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par les forces de maintien de la paix persistent. Les femmes demeurent largement exclues des efforts de reconstruction et de consolidation de paix, alors que le poste Supérieur de Conseiller de genre au sein de la mission de maintien de la paix fut déclassé à un poste inférieur conséquence de coupes budgétaires de maintien de la paix.

Au Yémen, une crise humanitaire énorme se produit sur un fond d'une situation de droits humains désastreuse aggravée par la circulation et l'utilisation d'armes sans considération des prohibitions des armes ou de leurs risques. Les femmes et filles Yéménites constituent 62% des 4 millions de personnes atteints de malnutrition aiguë et les cas de violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) rapportés ont augmenté de 65% depuis mars 2015. Les femmes activistes et femmes actives dans la vie publique sont confrontées à des menaces envers leur sécurité physique, motivées en partie par une rhétorique conservatrice qui soutient les rôles de genre restrictifs qui limitent grandement le rôle des femmes dans la vie publique. Néanmoins, les femmes à travers le Yémen mènent la voie en soutenant la cohésion communautaire et en promouvant la paix au niveau local, y compris dans leurs propres familles, dans les efforts humanitaires, en fournissant un appui psychosocial, et dans la vie civique. Les organisations locales dirigées par les femmes appuient les populations déplacées, négocient avec les chefs de milices pour libérer les prisonniers de guerre, et trouvent des stratégies pour survivre aux sièges dans lesquels elles sont prises. Pourtant dans les processus de paix formels, les femmes demeurent absentes. Seul sept femmes ont été invitées à participer dans les dialogues menés sous l'égide des Nations unies sur le Yémen en 2016 au Koweït, et seulement comme observatrices.

En Colombie, les femmes locales activistes et défenseuses des droits humains continuent de défier les menaces de mort et de violences sexuelles fondées sur le genre (VSBG) pour se mobiliser autour de la mise en oeuvre du processus de paix. Elles oeuvrent pour sauvegarder et promouvoir leurs droits, y compris ceux des femmes indigènes et afro-colombiennes, en assurant une tolérance zéro pour le VSBG, et en démilitarisant et désarmant la société dans l'ensemble.

De manière similaire, au Nigéria et au Sud-Soudan, les femmes risquent leurs vies quotidiennement pour contribuer aux délibérations de sécurité et à l'aide humanitaire.

En Irak, le plan d'action national sur 1325 reste non financé et non mis en oeuvre et dans les régions touchées par le conflit, les femmes restent très vulnérables au VSBG et à l'exploitation sexuelle même après la retraite de ISIS. Les femmes sont aussi largement exclues du processus de réconciliation et de reconstruction en Irak, mais elles demeurent actives aux niveaux locaux, en apprivoisant des services de premières lignes en s'engageant dans les activités de paix au niveau communautaire, tout comme les femmes en Syrie. En Irak et en Syrie, les groupes locaux et internationaux documentent les crimes de guerre s'élevant au génocide, aussi bien que les crimes commis contre les femmes, les lesbiennes, les gays, les transsexuels, les personnes intersexuées, et d'autres groupes marginalisés et persécutés pour défier des rôles de genre traditionnellement prescrits.

À l'échelle mondiale, les femmes, les enfants, et les jeunes constituent environ 80% des 65 millions de personnes forcées de se déplacer. Les femmes et filles déplacées vivent des bouleversements au niveau de leurs études et des moyens de subsistances et il est estimé qu'une femme déplacée sur cinq a vécu la VSBG. Malgré ces attaques, les survivantes ont des difficultés à accéder sans discrimination les services médicaux, juridiques, psychosociaux et les moyens de subsistances, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, sans discrimination et continuent à se confronter à la discrimination basée sur le genre, malgré sa prohibition dans le droit international humanitaire.

Il est insuffisant d'exprimer son appui pour l'agenda FPS et ensuite de garder le silence devant les mesures répressives brutales et les attaques sur la société civile féminine et les femmes défenseuses des

droits humains ; de négliger l'exclusion ou la marginalisation des femmes dans le processus politiques et de sécurité ; de ne pas dénoncer les développements aux niveaux nationaux qui nuisent à la condition des femmes et à leurs droits ; ou de permettre que les provisions liées au genre soient coupées des mandats ou des budgets.

Les États Membres engagés à la prévention des conflits doivent devenir des porte-étendards en sauvegardant les droits des femmes. Ils doivent mener la voie, aussi bien chez eux au niveau domestique que dans leurs politiques et aides étrangères, sur l'égalité des genres, et l'inclusion et la non-discrimination sur la base de la race, religion, orientation sexuelle et identité du genre, habilité, âge, ou autre condition. Les femmes qui contribuent aux efforts de développent des alertes précoces de conflits violents, qui mènent des initiatives locales pour lutter contre et prévenir l'extrémisme, et qui fournissent des services essentiels pour les survivantes, devraient être appuyées d'une manière qui priorise leurs objectifs stratégiques sur la base de leurs propres évaluations des besoins locaux. De plus, une attention particulière doit être accordée à assurer que les efforts de lutte antiterroristes et de régulations financières n'entravent ni ne limitent leurs efforts de défier tout acteur impliqué dans l'alimentation de la violence et des abus. Il doit y avoir la redevabilité pour les violations de droits humains graves, y compris de VSBG qui constituent des crimes de guerres, des crimes contre l'humanité, et même le génocide, aussi bien qu'endiguer la circulation des armes légères comme prescrit dans le Traité sur le Commerce des Armes et d'autres instruments juridiques. L'application dans son intégralité de [l'Agenda 2030 pour le Développement Durable](#) renforcera aussi l'agenda Femmes, paix et sécurité en assurant une cohérence politique entre les efforts de mise en oeuvre de l'Objectif 5 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et l'Objectif 16 sur la promotion de sociétés pacifiques, justes, et inclusives.

Les femmes qui se trouvent dans des situations de conflit et de crise continuent de faire face à des menaces extrêmes envers leur sécurité, aussi bien qu'à des barrières à leur participation, mais néanmoins, elles persistent en préconisant leur inclusion, leurs droits, et pour que leurs solutions soient entendues et que les actions adoptées y conforment. Les femmes et les organisations des femmes dans les pays touchés par les conflits ont besoin d'un appui politique et financier de la communauté internationale, et non de ses promesses vides.

*(Liste des signataires dans la version pdf téléchargeable ci-dessous "documents joints")*

---

## **P.-S.**

- [Télécharger la lettre dans d'autres langues \(anglais, espagnol, arabe\)](#)
- [Groupe de travail des ONG sur Femmes, paix et sécurité](#)
- [Dossier d'Adéquations sur Femmes, paix et sécurité](#)
- [ONU : Femmes, paix et sécurité ; dossier Le rôle des femmes dans la paix et la sécurité est de prévenir la guerre et de maintenir la paix](#)